

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [kelly-anne roy](#)

<https://www.cadre21.org/membres/486a5ad28cf87ca2423ed90f>

Date d'obtention : 2022-01-12 17:56:13

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il s'agit d'un outil d'intervention pour aider les intervenant.es scolaire à intervenir dans des situations de sextage

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je pourrai mieux accompagner le personnel des écoles et les jeunes lorsqu'arrive une situation de sextage. Je serai plus outils pour réagir lorsqu'on me questionne.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

à ne pas regarder les images et photos sur leur téléphone